



# izar LOREA

Euskal Herriko laborantza ganbararen aldizkaria,  
pour une agriculture durable et paysanne au Pays Basque

## Euskal Herriko Laborantza Ganbara : zer bidea egina urte batez !

**L**ehen urteburua ospatua izan da urtarrilaren 14-ean, 500 partaideren presentzian. Egitura berri bat sortzen delarik aztertu behar diren zenbakiak konpondu ondoren teknikalariekin erantzun dugu 694 laborariren galdeeri, informazio eta formakuntza bilkurak egin Euskal Herriko 5-6 tokitan, estudio eta ikerketa batzu egin, zonbait bururatuak, kalitatezko etxe ekoizpe-  
nen arloan salmenta lana hasi, eta abar... Sail horiek segituko dira 2006-an berri batzu idekiz : transmizioa eta

instalazioa, ura eta laborantza, energi berriztagarriak, belardien hobeki baloratzea...

Prefetaren eta Kontseilu Orokorreko lehendakariaren traba frango izanik ere, beti goaz aitzina. 60 hurbileko hautetsi eta 800 bat partaideren sustengu eta laguntzarekin denek elgarrekin garaituko ditugu traba horiek eta eraikiko eta azkartuko beharrezko egitura hau.

### EHLG : 9 mois d'activité et beaucoup de chantiers engagés

**A**vec l'équivalent de 3,5 emplois à temps plein sur l'année effectués par les 7 salariés présents aujourd'hui, nous avons répondu à 694 demandes de paysans sur des questions juridiques, sur les dossiers PAC ou DPU, la réalisation de diagnostics AREA pour la mise aux normes des fermes, etc...

Dans le même temps nous avons engagé un certain nombre d'études de fond Natura 2000, le projet de 2x2 voies, les réponses juridiques possibles aux problèmes de transmission et d'installation avec maintien de l'entité exploitation, le fonctionnement institutionnel et professionnel agricole des 2 côtés de la frontière, l'observatoire économique des productions principales...

Des formations et des réunions publiques d'information ont également été réalisées à plusieurs reprises dans 5 ou 6 lieux différents du Pays Basque, et une action de prospection pour la commercialisation hors Pays Basque des produits fermiers sous signe de qualité est également sur les rails.

Ce sont là les principales activités démarrées en 2005 qui se prolongeront en 2006, complétées par de nouvelles thématique : eau et agriculture, énergies renouvelables, transmission et installation, système herbagers adaptés au Pays Basque etc. ...

Fort du soutien et de l'aide de 60 élus de proximité et de 800 souscripteurs en Iparralde, nous vaincrons les obstacles dressés par le préfet et la présidence du conseil général, car la présence d'un outil d'orientation et de développement de proximité, longtemps majoritairement revendiqué, ne peut que réussir quand il est porté par les intéressés. Il en va de la consolidation et du développement d'un Pays Basque intérieur vivant.

Arño Cachenaout

### Aurkibidea sommaire

- Eau et Agriculture - p. 2
- Les outils juridiques au service de la transmission des exploitations agricoles - p. 2-3
- DPU - Déclaration PAC Point info juridique - p. 4
- Formation "Mieux gérer les engrais de la ferme" Analyse d'herbe- p. 5
- Système herbager : un atout pour les paysans du Pays Basque - p. 6
- Fondation Manu Robles Arangiz Fondazioa - p. 7
- Euskal Herriko Laborantza Ganbara eta 2x2 proiektua - p. 8

#### Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaout  
Rédaction : Laborantza Ganbara  
64220 Ainhice-Mongelos  
Tél. : 05 59 37 18 82 - Fax : 05 59 37 32 69  
Imprimé sur papier recyclé  
par l'imprimerie Arizmendi - D.Garazi





# Les Chantiers de *Laborantza ganbara*

## Ura eta Laborantza

*Urak arranguratzten ditu bai laborariak baita gizarte guziera, eskasten ari baita baliabide hori. Produkzio sistema desberdinak ez dute ura erabiltzen hein berean, bainan podere publikoek ez dituzte bultzatzen sistema ekonomoenak.*

*Laborantza Ganbarak lan eginen du sail hortan : lehenik, laborantza mundua gai horri buruz sentsibilizatuz ; bigarrenik, hemengo egoerari moldaturiko sistema ekonomoak zenbatuz ; eta azkenik, laborariak laguntzeko politika publikoak proposatuz.*

## Eau et Agriculture

Suite aux sécheresses estivales successives, l'eau est devenue un sujet de préoccupation majeur pour l'ensemble de la société. En effet certaines restrictions d'utilisation sont décrétées selon les usages et les territoires, et les paysans doivent participer au même titre que l'ensemble des acteurs de la société à la préservation tant quantitative

que qualitative de la ressource en eau.

Si l'eau est une ressource naturelle qui joue un rôle essentiel en agriculture, il existe des systèmes de production plus ou moins économes en eau, ces derniers n'étant pas forcément encouragés par des politiques publiques actuellement peu incitatives aux économies de cette ressource.

Laborantza Ganbara entend apporter sa contribution sur le sujet, et tout d'abord par un travail de sensibilisation du monde agricole aux enjeux de la préservation de l'eau.

Ensuite, il conviendra d'élaborer un véritable répertoire des systèmes économes en eau adaptés aux conditions locales, et de les porter à la connaissance des paysans.

Enfin, avec ses partenaires, Laborantza Ganbara se donnera les moyens de proposer des modalités de politiques publiques d'accompagnement des paysans afin que ces derniers s'inscrivent dans le sens de l'intérêt général.

## Les outils juridiques au service de la transmission des exploitations agricoles

### Etxaldeen transmisiorako tresna juridikoak

*Etxaldeen transmisiorako tresna juridikoak*

*Lan juridiko bat bideratu du Merrah Menahourna-k, laborantza etxaldean zerbitzuko diren tresna juridikoak aztertuz. Lan horren helburuak hauek dira, laburbildurik :*

- *Euskal Herrian beste lekuetan baino gehiago instalatzen dela hein batean esplikatzen duen etxeko transmisioaren eredia ulertzea, oraino bizirik delarik ;*
- *Modelo horren ahuleziak ikustea iraultetan den ingurune sozio ekonomiko batean, segidarik gabeko etxaldean zentzuzko emendatzen delarik eta beste jardueretik lehia gero eta gogorragoa delarik lur baten atxemaiteko ;*
- *Proposamenak egitea etxaldean transmisioa laguntzeko, famili koadroan nahiz famili koadrotik kanpo, existitzen diren tresna juridikoak baliatuz ;*
- *Tresna horieri ekarri beharko litzaizkiekeen hobekuntzak azpimarratzea, eraginkorrak egon daitezzen.*

C'est dans le cadre du vaste chantier «transmission des exploitations» que Laborantza Ganbara a présenté lors d'une réunion publique le 3 février, le travail sur « les outils juridiques au service de la conservation du caractère patrimonial des exploitations agricoles du Pays Basque », travail confié il y quelques mois à Merrah Menahourna dans le cadre de son mémoire de DESS de Droit Rural.

En préambule à cette réunion, un exploitant souhaitant céder sa ferme à un jeune couple dans le cadre hors familial est venu témoigner. M<sup>me</sup> Deseagher, de l'ADASEA a témoigné, chiffres à l'appui, du dynamisme de l'installation en Pays Basque, tout en soulignant les incertitudes face au grand nombre d'exploitants appelés à prendre leur retraite prochainement : les 30 à 40 installations par an sur les 3 cantons de Baigorri, Garazi et Iholdy - chiffre remarquable, puisqu'il repré-

sente près du quart des installations du département - ne suffiront pas à remplacer les 450 départs à la retraite programmés sur le même secteur dans les 5 ans à venir.

### LA VALEUR ÉCONOMIQUE

Contrairement à la valeur vénale, c'est-à-dire la valeur « du marché », la valeur économique utilisée par le Code Civil Suisse, se base sur la capacité d'un bien à dégager un revenu pour celui qui le met en valeur.

Enfin, Merrah Menahourna a présenté une synthèse du travail qu'il a réalisé. D'une part, ce travail permet de comprendre le modèle de transmission familiale qui prévaut en Pays Basque, lié à l'attachement à l'Etxe et de repérer ses fragilités face à la spéculation foncière croissante.



D'autre part, il présente le panel des outils juridiques existants au service d'une transmission dans le cadre familial ou hors du cadre familial, et émet un certain nombre de propositions visant à améliorer ces outils.

## LE PLAN CRÉDIT TRANSMISSION

Inscrit dans la toute nouvelle Loi d'Orientation Agricole du 5/01/06, il accorde un avantage fiscal à l'agriculteur qui, cédant son exploitation, accepte que le repreneur paie une partie de la reprise (qui ne peut excéder la moitié) de manière différée entre 8 et 12 ans.

Il s'agit d'un contrat passé devant notaire qui stipule le montant du paiement différé, sa durée, et le montant des intérêts du «prêt-veneur».

### Une particularité au Pays Basque.

Ici, la transmission du patrimoine, qui souvent ne fait qu'un avec l'exploitation agricole familiale, présente un certain nombre de caractéristiques originales : à la fois sous l'influence du droit coutumier Basque et de nécessités économiques, cette exploitation est transmise à un seul héritier chargé d'en assurer la continuité, les autres héritiers ne recevant en contrepartie que le versement d'indemnités symboliques. On se trouve donc en présence d'un système qui consacre une pratique d'inégalité successorale, en principe contraire au droit civil français.

C'est grâce au recours quasi systématique à la donation partage, que les notaires d'Iparralde ont trouvé les moyens de faire face à cette contradiction. Un certain nombre de clauses visant à garantir à la fois le devenir des parents et co-partageants mineurs ou incapables, et l'unité de la maison, accompagnent ces actes de donation partage. En parallèle, un mode d'organisation financière assez spécifique permet de minorer les soultes dues aux frères et sœurs, et permet donc au repreneur de continuer l'activité avec une situation financière viable.

Mais dans l'état actuel du droit français, la plupart des clauses «de

protection» cessent au décès du dernier donateur. La transmission familiale des exploitations du Pays Basque pourrait de ce fait trouver ses limites dans un contexte de forte pression sur le marché du foncier, et un certain nombre de contentieux récents confortent cette inquiétude.

Quelques modifications du droit de la succession seraient à même de pérenniser ce mode de transmission familial dans le contexte contemporain.

### Les outils de transmission.

Plusieurs dispositifs juridiques existent, différents selon qu'il s'agisse d'une exploitation qui n'est pas constituée en «personne morale», ou au contraire d'une exploitation sous forme sociétaire.

La transmission d'une exploitation sans constitution de personne morale peut être réalisée du vivant du chef d'exploitation, de manière immédiate (la donation-partage si fréquente en Pays Basque, la donation ou la location) ou au contraire de manière progressive, par la mise en place d'un plan de transmission, d'un plan crédit-transmission (voir encadré) ou par la conclusion d'un bail rural.

Par ailleurs, la transmission de l'exploitation peut n'être réalisé qu'au décès du chef d'exploitation. Dans certaines situations, il aura préparé celle-ci en ayant rédigé un testament.

Parfois cependant, le chef d'exploitation n'a pas pu préparer sa succession. Pour assurer l'unité et la continuité de l'exploitation, il peut être prononcé de manière transitoire un maintien dans l'indivision. Le conjoint ou l'héritier copropriétaire et participant personnellement à l'exploitation peut se faire attribuer l'exploitation même contre le gré des co-héritiers dans ces situations de successions non préparées.

Au regard de leur transmission, le recours à une formule sociétaire présente plusieurs avantages : certains coûts peuvent être minorés ; techniquement il s'agit de transmettre un certain nombre de parts sociales. Les différentes formes de société agricoles présentent chacune avantages et limites. Toutes ont en commun la difficile question de l'évaluation des parts.

Dans le contexte général de pression foncière, le recours systématique à la valeur économique des exploitations devrait s'imposer.

### Réguler le marché foncier.

Malgré un arsenal législatif imposant - contrôle des structures, intervention des SAFER, divers documents d'urbanisme - la préservation du foncier agricole semble parfois un vain mot. D'une part en effet, les outils mis en place ne sont pas toujours utilisés avec suffisamment de rigueur. D'autre part, sur certains aspects, ils méritent d'être réadaptés dans un contexte nouveau. A cet égard, la politique systématique de préemption avec révision de prix mise en place par la SAFER Poitou Charentes dans l'île d'Oléron est un exemple à méditer... Soulignons toutefois que cette action s'inscrit dans un véritable partenariat avec des communes dotées de documents d'urbanisme.

## L'ACTION DE LA SAFER DANS L'ÎLE D'OLÉRON

Face à la forte pression pour l'habitat secondaire, et le mitage créé par les terrains de camping non aménagés, la SAFER a mis en place une politique systématique de préemption avec révision de prix. Dans la plupart des cas, les terres ont été retirées de la vente, ce qui a limité l'envol des prix. Depuis la majorité des cessions de terres se font à l'amiable avec la SAFER, qui a retrouvé son rôle de régulateur du marché foncier.

Enfin, certaines mesures à prendre à l'échelle locale ou au niveau législatif, sont susceptibles de préserver les terres agricoles et de favoriser la reprise des exploitations sans suite par des porteurs de projets. Il pourrait s'agir par exemple d'instaurer une obligation de préemption des SAFER mais aussi de leur donner les moyens de stocker durablement du foncier et de contracter des baux ruraux. L'instauration d'une fiscalité adaptée, en particulier la mise en place d'une solidarité financière intercommunale est une autre piste pertinente : elle permettrait une gestion économe de l'espace par les collectivités, en évitant la multiplication des zones artisanales, commerciales, etc.



L'accompagnement proposé par Laborantza Ganbara a manifestement répondu à un vrai besoin.

D'une part, 140 personnes sont venues remplir leurs dossiers avec l'aide de Prisca Boiteau Di Marco à l'occasion des permanences mises en place en novembre à Tardets, Musculdy, St-Martin-d'Arberoue, Les Aldudes, Gabat, St-Pée-sur-Nivelle, Bardos et Ossès. D'autre part, près de 100 autres personnes se sont déplacées sur rendez vous à Ainhice pour compléter leur dossier.

Certains en ont profité pour obtenir quelques éclaircissements sur les dossiers sécheresse.

Pour mémoire, les dossiers de déclaration des événements (dossier DPU) étaient à envoyer pour le 31/01/06.

Un délai supplémentaire a été accordé pour les installations qui se sont produites après le 1er janvier 2000, ou pour des dossiers complexes auxquels l'administration ne pouvait apporter une réponse immédiate.

Ce dossier de déclaration des événements n'est que la première étape dans la mise en place de cette réforme :

- Au printemps, lors de la déclaration PAC, vous devez demander l'activation de vos DPU pour en recevoir le paiement en fin d'année ;
- Au cours du premier semestre vous recevrez une notification provisoire de vos Droits DPU ;
- A l'automne vous recevrez la notification définitive des DPU (le nombre et la valeur des DPU à activer sur votre exploitation).

## • POINT INFORMATION JURIDIQUE •

### Consultations gratuites, sur rendez-vous.

**Si vous êtes fermier** et que vous vouliez transmettre votre droit au bail, constituer une société agricole, faire valoir vos droits auprès du propriétaire ou de l'administration, mettre fin au bail, demander une autorisation d'exploiter, connaître vos droits et vos devoirs, éclaircir un litige avec le bailleur, la SAFER ou l'administration...

**Si vous êtes propriétaire** d'une exploitation et que vous souhaitez la transmettre, préparer votre succession, installer votre enfant, consentir un bail, installer un jeune, faire valoir vos droits auprès de l'administration, d'un fermier...

**Si vous êtes associé** d'une société agricole et que vous recherchez de l'information sur les règles de fonctionnement réglementaires de votre société, les droits et obligations des associés, les droits et devoirs liés à votre statut, la rédaction des statuts, la transmission de vos parts sociales...

**N'hésitez pas à contacter Merrah MENAHOURLA ,  
du lundi au jeudi, au 05 59 37 18 82.**

## DECLARATIONS P.A.C.

Comme en 2005, Laborantza Ganbara proposera dès le mois d'avril d'accompagner ceux qui le souhaitent : d'une part des permanences décentralisées et d'autre part sur rendez vous à Ainhice Mongelos.

**Pour vous éviter des délais d'attente peu agréables, nous vous conseillons vivement de prendre rendez vous avant les permanences au 05 59 37 18 82 .**

Nous vous rappelons que Laborantza Ganbara peut vous accompagner dans les démarches de mises aux normes de votre exploitation : Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine, plan bâtiments...

**Pour toute information,  
demandez  
Isabelle Cazaubon,  
au 05 59 37 18 82**

<b>Senpere St-Pée</b>	Apirilaren 6an, ostegunarekin <i>Jeudi 6 avril</i>	Matxin gela <i>Salle Matxin</i>
<b>Ataratze Tardets</b>	Apirilaren 7an ostiralarekin <i>Vendredi 7 avril</i>	Multizerbitzu gunea <i>Centre multiservices</i>
<b>Bardoze Bardos</b>	Apirilaren 11 an asteartearekin <i>Mardi 11 avril</i>	Herriko etxea <i>Mairie</i>
<b>Banka Banca</b>	Apirilaren 12an asteazkenarekin <i>Mercredi 12 avril</i>	Herriko etxea <i>Mairie</i>
<b>Hazparne Hasparren</b>	Apirilaren 14an ostiralarekin <i>Vendredi 14 avril</i>	Xuriatea

# Formation « mieux gérer les engrais de ferme »

Compte tenu du succès rencontré par les sessions mises en place à l'automne, nous organisons de nouveau 3 sessions :

**Programme :** une journée en salle et une journée sur une exploitation, pour discuter et échanger sur la gestion des engrais de ferme, la fertilisation, la matière organique.

## Première journée, en salle :

- **Comment fonctionne le sol ?**
- **Chaulage :** A quoi sert le chaulage, quels sont les amendements utiles et comment les utiliser (période, dose) ?
- **Engrais de ferme :** comment les utiliser au mieux, qu'est-ce qu'il y a dedans, sont-ils suffisants pour remplacer totalement ou en partie l'achat d'engrais minéraux, quand et où épandre efficacement, quelles différences entre lisiers, fumiers... ?
- **Composter :** comment faire et quels en sont les intérêts ?
- **Outils de diagnostic :** qu'est ce qu'un plan de fumure, un bilan de ferme, à quoi ça sert ? L'analyse d'herbe, un outil supplémentaire ?

**Beñat Bidegain, Mendionde,** en formation à Hasparren en octobre

« Pour une fois, il n'y avait pas une entreprise qui vendait de l'engrais ou une machine derrière la formation. Concrètement, nous avons vu que toutes les exploitations sont différentes pour les apports et les valeurs de nos engrais et fumures de fond : bien loin des cours de polytechnie du lycée. »

Maulen martxoaren 7an eta 14ean

Mauléon 7 et 14 mars

Senpere martxoaren 9an et 16an

Saint Pée/Nivelle 9 et 16 mars

Donamartiri martxoaren 28an eta apirilaren 4ean

Saint Martin d'Arberoue 28 mars et 4 avril.

**Peio Oillarburu, Gamarte,** en formation à Aicirits en octobre

« Ikusiz zonbat bazka erosten den gure kabalendako eta horiek guziak ondotik ongarrian direla, ikastaldi horri esker ikusi dugu « phosphore eta potasse » horietarik hasteko aski badugula gure lurren behar orduendako. Ordaintzen ez dena bazterrean ezartzen da. »

## Deuxième journée, chez un paysan :

- **Les installations de gestion des effluents :** quelles sont les obligations réglementaires et les aides qui existent pour améliorer l'existant ? Le plan de fumure, le bilan des minéraux : concrètement qu'est-ce que ça apporte pour cette exploitation ?
- **Analyser le sol, oui mais comment ?** quels sont les intérêts et limites des analyses de sol conventionnelles, qu'apportent de différent les analyses du laboratoire d'Yves Hérody ? Comment on analyse une analyse ?
- **Observer la parcelle, le sol :** qu'apporte la réalisation d'un profil de sol sur une parcelle, comment réaliser ce profil ? Comment observe-t-on la parcelle (flore, lessivage, tassement...), comment savoir s'il faut chauler par l'observation du sol ?
- **Discussion globale** sur la gestion des prairies, du sol, en fonction des enseignements issus du travail de BLE en Pays Basque.

# Analyse d'herbe

**L**aborantza Ganbara souhaite initier une démarche d'expérimentation des analyses nutritionnelles de l'herbe, mises au point par l'INRA de Toulouse.

En effet, quand l'herbe est la ration de base de l'élevage, sa qualité et notamment les équilibres entre les minéraux, conditionnent le niveau de production et l'état sanitaire du cheptel. La qualité de l'herbe est directement liée à ce qu'on lui donne à manger. Du fumier là où il ne faut pas, des apports minéraux injustifiés, une absence de chaulage trop prolongée, un travail du sol mauvais...ont des répercussions directes sur la qualité de la ration.

L'analyse de sol n'apporte pas toutes les réponses à ce genre de problématique.

Analyser l'herbe, c'est garantir que ce que l'on a amené a bien été utilisé par la plante, cela peut permettre d'éviter des erreurs. Par exemple, surfertiliser en potasse peut entraîner une surconsommation de potasse par la prairie, donc des taux de potassium dans la ration très élevés ; ceci peut avoir des conséquences néfastes sur la santé du troupeau (carences induites).

Pour des renseignements sur la démarche contacter Isabelle Cazaubon.

# Système herbager : un atout pour les paysans du Pays Basque

*Jacques Morineau-k, Vendée eskualdean laborari eta RAD laborantzak jiraunkorra sarearen lehendakaria, behi esne hazleentzat eginiko formakuntzan parte hartu du.*

*Hemen gogoeta batzu eskaintzen dauzku, esne produkzio sistema iraunkorreri buruz.*

Jacques Morineau, paysan en Vendée et président du Réseau d'Agriculture Durable (RAD), qui est intervenu dans le cadre de la formation mise en place à l'attention des éleveurs de bovins lait, nous livre ici quelques réflexions de fond sur les systèmes de production laitiers durables.

**Isabelle Cazaubon : Peux-tu nous préciser ce qu'est le Réseau Agriculture Durable ?**

**Jacques Morineau :** Le RAD est un réseau de paysans, essentiellement des éleveurs. On regroupe actuellement une trentaine de groupes départementaux ou régionaux, organisés le plus souvent en CIVAM\*. On échange des expériences sur des thèmes concrets comme l'autonomie en protéines, les économies d'énergie sur l'exploitation, l'autonomie fourragère avec le système herbe...tout ce qui permet de devenir ou de rester autonome sur son exploitation !

**IC : Justement, qu'entends-tu par système herbe sur ton exploitation laitière ?**

**JM :** Le système herbe signifie simplement que l'on recherche le pâturage maximum : faire en sorte que les animaux pâturent le plus longtemps possible. Chez nous, le pâturage représente 80% de la ration mais en zone plus arrosée comme en Normandie, le pâturage c'est 100% de la ration.

**IC : En quoi ce système est plus durable, plus autonome qu'un autre ?**

**JM :** Il est plus durable et autonome car il est basé sur des prairies de longue durée : on achète peu de semences, on n'a pas besoin d'engrais minéraux, ni de phytos comme pour le maïs. De plus c'est un système qui enrichit le sol au lieu de l'appauvrir. Ce sont les

vaches qui vont se nourrir au champ donc on a moins de frais de mécanisation. On utilise une ressource gratuite, on ne dépense quasiment rien, donc c'est un système très productif et rentable ! En plus, on est en accord avec la demande sociale des voisins non paysans qui préfèrent voir des paysages bocagers plutôt que des grandes cultures. Les arguments ne manquent pas...

**IC : Comment ça se met en place techniquement ?**

**JM :** Au départ, il faut s'habituer à utiliser des documents tels le planning de pâture qui permet de gérer avec rigueur la pousse de l'herbe et éviter des erreurs comme de ne pas laisser assez de temps de repousse. Il faut aussi apprendre à gérer les stocks d'herbe et ne pas avoir peur de limiter ou supprimer le maïs ! Avec l'expérience, on finit par gérer le système uniquement avec l'observation des animaux et des parcelles. Il faut aussi prendre le temps de tester des variétés d'herbe adaptées à chaque parcelle et à son climat, on n'obtient pas des résultats du jour au lendemain.

**IC : Il doit bien y avoir des contraintes**

**JM :** Oui, bien sûr, la principale contrainte est une contrainte structurelle : il faut avoir des parcelles accessibles aux animaux. Et quand on les a, il faut les aménager : chez nous par exemple, on a amené l'eau à chacune des parcelles, ça représente des centaines de mètres de tuyaux. Sans compter les mètres de chemins d'accès ! Et puis, ça demande une bonne organisation.

**IC : Un dernier mot adressé aux paysans du Pays Basque**

**JM :** A priori, vous avez un contexte climatique et des sols très favorables à l'herbe, donc il faut en profiter ! Il ne faut pas avoir peur d'essayer de « désintensifier » son système, quitte à perdre un peu en production, trouver des arrangements pour utiliser des parcelles plus proches car au bout du compte c'est rentable. Chez nous, on a mis 10 ans pour trouver un rythme de croisière !

\*CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

*Dominique Aincy, producteur de fromage de vache d'Hasparren, a fait le choix de nourrir ses bêtes... avec de l'herbe. Sur le papier, cela paraît une évidence mais sur le terrain, cela nécessite une gestion rigoureuse des parcelles et un mode d'organisation très spécifique. Témoignage.*

**Isabelle Cazaubon : Comment sur ton exploitation s'est mis en place le « système herbe » ? Quel a été l'appui technique de BLE ?**

**Dominique Aincy :** En 98, un groupe animé par BLE pour la partie technique et par l'AFOG pour la partie économique, s'était mis en place avec pour objectif de diminuer les coûts de production en alimentant les animaux à base de pâture. A ce moment là, la méthode expérimentée par les paysans de Loire Atlantique nous avait été présentée. Par la suite, BLE a effectué un suivi individuel pour la mise en place et la gestion du pâturage tournant « système paddock » et bien sûr l'installation du planning dans la laiterie pour le remplir tous les jours.

**IC : Qu'est ce que cela a changé dans ton système ?**

**DA :** Je travaillais jusque là avec de la pâture au stade fin montaison (herbe haute). Cela a modifié considérablement la conduite et voici comment nous avons procédé. On a défini les prairies pâturées, trié celles sur lesquelles on ne fait pas de foin, puis celles où on récolte uniquement du foin, puis celles où on souhaite faucher si la pluviométrie le permet. Puis on a divisé les surfaces pour que le troupeau pâture maximum 3 jours sur la même parcelle lors de la période la plus pousseante c'est-à-dire en mai. Puis j'ai trouvé un sys-

tème pour apporter de l'eau en quantité aux animaux, chez moi, je dispose d'une cuve remplie par eau de source ou de pluie (une vache consomme 50 à 100l d'eau par jour !).

**IC : Que t'apporte l'utilisation du planning de pâture ?**

**DA :** Il s'agit d'un planning d'alimentation du troupeau mais aussi de suivi des parcelles. On note l'alimentation complémentaire aussi bien que les semis, la fertilisation, les récoltes...on peut y rajouter la météo, les quantités de lait, les taux protéiques et butyreux...c'est un outil de gestion, il me semble important de noter car au bout de quelques semaines ou de quelques mois, on oublie ! L'avantage c'est que toutes les choses qu'on a noté sont regroupées au même endroit, c'est plus simple. Selon le temps qu'il fait, la pousse de l'herbe, le taux en protéines change. Avec un peu d'habitude, on peut anticiper son évolution, ce qui conditionne la qualité de la ration de base.

**IC : Qu'est ce qui te paraît important au vu des exploitations ici ?**

**DA :** Les prairies ne doivent pas être trop éloignées (chez moi, elles sont au maximum à 1 km), et il ne faut pas d'obstacle entre elles, comme des routes. Souvent le fait de donner du maïs ensilage s'accompagne d'une intensification avec des chargements supérieurs à 1,4 UGB/ha. Ces agriculteurs là seront obligés de désintensifier pour ne pas se retrouver avec des problèmes de stock de fourrage importants. Chez moi le chargement est de 1,2 UGB/ha.

# Fondation Manu Robles Arangiz Institutua

*Manu Robles Arangiz Fundazioak estreinatu du berrikitan bere Baionako egoitza, Cordeliers karrikan atxematen ahal dena. Mentura horrek ematen dauku Laborantza Ganbararen jabea hobekiago ezagutzeko parada.*

*Manu Robles Arangiz fundazioa 1991an sortu zen, ELA sindikatak bultzaturik. Bere helburu nagusia da Euskal sindikalismoaren baloreak sakontzea eta garatzea, konferentziak, ikastaldiak, eztabaida eta argitalpen desberdinak proposatuz. Xede hauek betetzeko asmoarekin antolatua izan da egoitza berria, eta han atxematen den tresneria lagunduko dio (bilkura gela, dokumentazio gunea, ordenagailu mugikorrak, inprimagailua eta abar).*

*Bestalde, 2005. urtean Ipar Euskal Herriari egokitutako formakuntza plan berezi bat asmatua izan da, hemengo elkarte eta militanteak ahal bezain ongi laguntzeko. Fundazioaren berriak irakur daitezke astero Enbata astekariarekin batera banatua den Alda ! gehigarrian.*

La Fondation Manu Robles-Arangiz inaugurerait tout récemment son siège à Bayonne, occasion pour nous de présenter dans ce numéro d'Izar Lore cette fondation qui apporte une aide considérable au projet de Laborantza Ganbara en mettant à sa disposition les locaux d'Ainhice Mongelos, et ce dès le 15 janvier 2005.

L'objectif, qui semblait au début quasiment inatteignable, d'inaugurer Laborantza Ganbara dans ses futurs locaux fut tenu, car le choix et la négociation concernant cet achat par la Fondation a pu se faire en un temps record. Cette journée a ainsi eue toute la portée symbolique que

mérait le pari lancé. Mais les activités de la Fondation en Iparralde sont loin de se résumer à cette intervention, et sa volonté est bien de devenir un partenaire privilégié pour toutes les personnes et mouvements qui tiennent compte de l'évolution de la société et de la volonté des basques.

ELA, 1er syndicat ouvrier d'Hegoalde avec plus de 100 000 adhérents, a créé la fondation en 1991. Son nom a été choisi en hommage à celui qui fut durant de longues années le président du syndicat. La fondation poursuit l'objectif de développer, approfondir et propager les valeurs du mouvement syndical basque. Dans cette perspective, elle organise et développe des conférences, stages, débats, publications et tous types d'activités qui peuvent servir à renforcer la culture du mouvement syndical du Pays Basque et élever le niveau de connaissances des personnes qui militent dans le syndicalisme.

Cela fait un peu plus d'un an que la Fondation Manu Robles-Arangiz a décidé d'élargir le champ de son action en Iparralde, et les 200 personnes présentes lors de l'inauguration du local de la rue des Cordeliers montrent que ces 14 mois ont été particulièrement fertiles.

Conçu pour être un outil inter-associatif participant au renforcement de l'activité déjà existante du mouvement abertzale et progressiste d'Iparralde, le local de la fondation a été aménagé pour répondre au mieux à cette dimension : salle de réunion modulable, parfaitement équipée (vidéo-projecteur, sonorisation intégrée, système d'enregistrement des conférences, etc.), espace documentation (bibliothèque, vidéothèque, télévision...) et

moyens matériels mis à disposition des groupes qui en sont dépourvus : ordinateurs portables reliés à un serveur central par réseau wi-fi, photocopieur industriel, duplicateur, fax, plieuse automatique, relieuse, massicot, etc.

L'année 2005 a aussi été consacrée à la définition d'un plan de formation répondant aux besoins de la vie associative et militante d'Iparralde. Un gros travail de réflexion, en interne et avec de multiples partenaires, en et hors Iparralde, a débouché sur un programme permanent de formation militante et associative. D'une part un cycle intitulé «D'autres mondes sont possibles, eraiki ditzagun!», qui se décline également par les 4 pages Alda! que l'on trouve dans l'hebdomadaire Enbata, et d'autre part divers modules, certains axés sur des savoirs pratiques (apprentissage des techniques associatives, comme la rédaction de tracts, d'articles...), et d'autres sur des connaissances théoriques : économie, analyse du capitalisme et des modèles alternatifs, histoire du mouvement ouvrier, croissance et développement...

Cette dynamique de formation permanente est en réalité une petite université populaire locale qui rencontre aussi un très bon accueil et un soutien chaleureux auprès de nombreux syndicalistes, politiques, acteurs sociaux et intellectuels de renom.

Contacts :  
Manu Robles-Arangiz Fundazioa  
05 59 59 33 23  
20, rue des Cordeliers  
Bayonne



# Euskal Herriko Laborantza Ganbara eta 2x2 bide proiektua

*Euskal Herriko Laborantza Ganbara a réalisé un très important travail sur le projet de la 2 X 2 voies : le document édité par nos soins rassemble tous les éléments qui permettent d'avoir un avis sur la question : un diagnostic du territoire de la Basse Navarre, la synthèse des différents rapports officiels concernant la question, des conclusions d'études sur la relation entre infrastructures et développement économique, les projets de développement élaborés au Pays Basque, et enfin l'avis d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara.*

*Euskal Herriko Laborantza Ganbara est un acteur du monde agricole, du territoire Pays Basque, et plus globalement des démarches citoyennes. Reposant sur ces trois légitimités fondamentales et indissociables, Laborantza Ganbara se positionne contre le projet de la 2 X2 voies entre Pampelune et Salies de Béarn, car celui-ci ne correspond pas aux besoins du Pays Basque intérieur.*

Euskal herriko Laborantza Ganbarak lan haundi bat eraman du 2x2 bide proiektuari buruz. Egin lanak izan biltzen ditu gai horri buruzko elementu guziak. Lehen punduan Baxe Nafarroako lurraldea ikertzen du: 2x2 bide proiektua ez da basamortu batean pasatzekoa, bainan bizi den lurralde batean, eta bizi nahi duena! Holako proiektu bat ez da beraz ondorio-rik gabe...

Bigarren punduan, proiektu horri buruz eginak izan diren hiru estudioen berri emaiten du, beren arteko kontradikzioak argira etorritz. Hala nola, 1999-eko estudio batek, 2x2 bidea eginez, erraiten zuen 5423 kamioin egunero iraganen zirela Arnegitik. Eta, 2005-eko estudioan, prebisiokoak 1600-etara jausten dira! Zergatik? Frogatu nahian ez dela trafikoko internazionala izanen??...

Hirugarren punduak tratatzen du garraio ezberdinen problematika (bidea, burdin bidea, itsasoa). Hor agertzen da arduradun politiko eta ekonomikoak trafikoa bideetarik burdin bideetara edo itsasora pasatzearen alde direla gero eta gehiago.

Laugarren punduak hartzen ditu Ipar Euskal Herrian diren talde guzien bilduma eta proposamenak (garapen kontseiluak, PCD Baxe Nafarroa... ) eta hor agertzen da, lan talde batek ere sekulan ez duela bide handi baten beharra proposatu garapen ekonomikoak segurtatzeko.

Bostgarren punduak gai horri lotua den elementu nagusi bat jorratzen du : bide haundiek lekuko ekonomia bultzaten dute? ala ez?... Hemen ere Europan barna zientifikoki eraman ikerketa batzuek frogatzen dute, erantzuna EZ dela! Lekuko ekonomiaren gakoak, lekuko dinamika eta kompetenziak dira!

Seigarren punduan hogeita hamar bat aktore politiko edo sozio ekonomikoek beren iritzia eta argumentuak emaiten dituzte 2x2 bidearen alde edo kontra. Bere iritzia egin nahi duenak badu nahiko mamia hor...

Zazpigarren punduak, 2x2 bide proiektuari buruz muntatu hautetsien kolektiboaren ikuspegia agertzen du eta zortzigarren ta azken punduan Euskal Herriko Laborantza Ganbararen ikuspegia plazaratua da. Hau, gorago aipatutako pundu guzietarik hazi ikuspegia da, hiru arrazoin nagusiren inguruan oinarritzen dena.

Hauek dira:

- **Laborantza Ganbara, laborantzako aktore** : hemen barnatzen da bide haundi proiektuak zer ondorio eta kalteak lituzkeen gure laborantza moldeari buruz : zenbat lur behar duen, zer diren laneko trabak bereziki hazkuntzan, kalitatearen irudiari ekar lezakeen itzala eta abar...
- **Euskal Herriko Laborantza Ganbara Euskal Herriko aktore** : Hemen, landuak dira zer harreman nahi dugun Nafarroarekin, kostaldea

eta barnekaldearen artean, barnekaldeko herri nagusien artean... eta harreman horiek zein bide mota behar duten.

- **Euskal Herriko Laborantza Ganbara gizarteko aktore** : Gizartearen arren-gura nagusiak Laborantza Ganbararen arregura nagusiak dira ere. Bide haundietako garraio haundiak, kutsadura, osasun problema eta energia gastatze izugarria dute ondorioztat. Laborantza iraunkorra helburutzat daukan gure egiturak, garapen iraunkorra sustengatu behar du, baztertuz aurka doatzin prozesu guziak baztertuz...

Hemen laburbilduak diren elementu guziak eta beste ainitz agertzen dira Laborantza Ganbararen lanean, eta ongi konprenitzen da dokumentuko azken hitza : **“ondorioz Euskal Herriko Laborantza Ganbara Biarnoko Salise eta Irunaren arteko 2 X 2 bidearen kontra agertzen da, Barnekaldeko beharrendako egokitu-tua ez delako”**.

Euskal Herriko Laborantza Ganbararen lana ekarpen nagusi bat da laborarien, laborantzaren eta Baxe Nafarroako garapenearen alde.

**Laborantza Ganbara à besoin de votre soutien pour mener à bien son projet**

*Ce soutien peut prendre la forme d'un don (virement permanent ou chèque).*

«Euskal Herriko Laborantza Ganbara»,  
coordonnées bancaires :  
ETABLISSEMENT 16906  
GUICHET 00029 - N° DE COMPTE  
51016547874 - CLÉ RIB 27

64220 Ainhice-Monjelos  
05 59 37 18 82

**Laborantza Ganbara, c'est l'affaire de tous !**

